



PROGRAMME DE LA FORMATION

Le risque incendie en forêt

Date : 25 novembre 2025

Horaires : 8h45 à 17h00

Lieu : mairie de Faux-Fresnay, 2 maison-commune 51230 Faux-Fresnay

CONTEXTE

Le nombre d'incendies en forêt augmente depuis ces dernières années, et ils ne se limitent plus aux départements du sud de la France. Pour assurer la sécurité des habitants, les élus sont des acteurs importants de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI). Ils peuvent agir sur la prévention des risques incendies sur leur territoire, informer et sensibiliser la population ou encore mettre en place des politiques locales efficaces.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

✓ Objectif général

Sensibiliser et former les élus à la prévention et à la gestion des risques d'incendie en forêt, en leur fournissant les connaissances et les outils nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des politiques locales efficaces, coordonner avec les services de secours, et sensibiliser leurs communautés afin de minimiser les risques et les impacts des incendies de forêt.

✓ Objectif opérationnel

Les élus participants seront capables de mettre en place un plan d'actions en cas de risque ou d'incendie, tout en collaborant avec les services de secours

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

8h45 – 9h15	Accueil des participants et discours d'ouverture de la session
9h15 – 12h30	Contexte du risque incendie La Défenses des Forêts Contre les Incendies Prévenir le risque incendie Agir et défendre Post-incendie
12h30 – 14h00	Restaurant : Ô Bouillonnant (16 rue de l'île aux troncs, 10380 Boulages)
14h00 – 16h30	Sortie terrain
16h30-17h00	Clôture de la formation

INTERVENANTS

Au cours de la formation



Joël DUVIVIER, Président Communes forestières Marne



Rebecca DIJOUX, Chargée de mission Communes forestières



Martin LEMAIRE, Responsable d'Unité territoriale et responsable DFCI



Sébastien COLLET, Capitaine, SDIS Marne

CONTENU DE LA POCHETTE

Distribuée le jour de la formation

- Programme de la formation
- Plaquette des Communes forestières Grand Est
- Évaluation de fin de formation
- Lettre info des Communes forestières France



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place.

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités.

FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la région grand est, de l'institut de formation forestière communale de la fédération nationale des communes forestières ainsi que sur les fonds de l'union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est ; aucun reste à charge les participants.

PRÉREQUIS : Formation réservée aux élus et aux personnels des collectivités.

MÉTHODES MOBILISÉES : Diaporama, échanges, visite de terrain.

ÉVALUATION DE LA FORMATION : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session

Communes forestières Grand Est

Site Sadoul, 80 bd Maréchal Foch 54520 LAXOU • 03 83 28 95 84

grandest@communesforestieres.org •  •  •  •  • communesforestieres-grandest.org